

*La sécheresse*

Je demande donc au ministre, par l'intermédiaire de son secrétaire parlementaire, si son ministère peut autoriser rapidement l'Office des produits agricoles à acheter le bétail de court engraissement et de reproduction mis sur le marché dans l'Ouest pour le revendre dans d'autres parties du pays, afin d'empêcher le marché de s'effondrer complètement, surtout dans les trois provinces des Prairies.

[Français]

**M. Ostiguy:** Monsieur le président, comme je le disais tout à l'heure à l'honorable député de l'opposition, la première préoccupation du ministère de l'Agriculture a été de connaître les dommages causés par la sécheresse. Il est bien sûr que—et je le signalais il y a un instant—le ministère de l'Agriculture, par le biais de l'Office de stabilisation des prix agricoles, peut toujours intervenir, mais l'on sait fort bien qu'il faut attendre qu'une année complète se soit écoulée, parce que je crois qu'il est assez difficile dans le moment de connaître les pertes survenues dans la valeur de la vente du bétail. Je pense que l'étude qui a été très poussée par les hauts fonctionnaires du ministère de l'Agriculture du Canada, en collaboration avec les autres ministères des autres provinces, a eu pour but de connaître exactement les dégâts causés par la sécheresse dans l'Ouest du Canada.

[Traduction]

**M. Althouse:** Monsieur l'Orateur, je tiens à signaler au secrétaire parlementaire que les pertes se feront sur les ventes de cette année et que, pour tout dire, elles toucheront un nombre restreint d'éleveurs pendant une brève période du cycle d'élevage annuel. La loi à laquelle il fait allusion, c'est-à-dire la loi sur la stabilisation, n'aidera pas vraiment les gens qui ont été forcés de vendre leur bétail à un prix extrêmement bas.

Au début de l'année, le bétail d'engrais se vendait 90c. Maintenant, il se vend aux alentours de 50c. et ce sont uniquement les éleveurs qui ont été forcés de vendre à cause de la sécheresse qui subiront cette perte de 40 à 50c. Le fait de recevoir une indemnité de un ou deux cents à la fin de l'année ne les tirera pas d'affaire. La loi offre une autre possibilité: l'Office des produits agricoles peut se mettre à acheter le bétail vendu en catastrophe pour essayer de soutenir le marché, ce qui permettrait de stabiliser plus efficacement le revenu des personnes qui sont directement touchées par cette sécheresse. A mon avis, le ministre et le ministère devraient envisager très sérieusement d'essayer immédiatement de mettre en œuvre un programme de ce genre.

[Français]

**M. Ostiguy:** Monsieur le président, je prends bonne note des recommandations de l'honorable député, et je les soumettrai à celui-ci ainsi qu'au ministère de l'Agriculture.

[Traduction]

**M. Murta:** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture à propos de la page 3 du document que le ministre de l'Agriculture a fait consigner au hansard aujourd'hui. Le ministre a dit qu'«Une certaine somme d'argent sera également affectée à la constitution de réserves d'eau dans les régions qui ont été touchées par la sécheresse.» Le secrétaire parlementaire pourrait-il dire quelle somme d'argent a été affectée à ce programme ou mise de côté à cet effet? Sinon, pourrait-il dire à la

Chambre comment le gouvernement a obtenu le chiffre qu'il révélera peut-être à la Chambre?

[Français]

**M. Ostiguy:** Monsieur le président, encore une fois, comme le disait le ministre ce matin, le programme est de l'ordre de 7 millions de dollars, dont le coût est partagé à 50 p. 100 par le gouvernement fédéral et les provinces, et sur les 7 millions de dollars du ministère de l'Agriculture, un million de dollars servent à aider les réserves indiennes et un autre million sera partagé avec l'ARDA.

Au moment présent, je ne peux pas dire si des sommes ont été affectées spécifiquement à l'approvisionnement en eau, sauf qu'à même les 7 millions de dollars mentionnés tantôt, on va sûrement pouvoir assurer de l'eau, du fourrage ou des céréales aux éleveurs de l'Ouest qui sont touchés par la sécheresse.

[Traduction]

**M. Murta:** Monsieur l'Orateur, c'est la dernière fois que j'interviens à ce sujet. Je présume que ce total de 14 millions de dollars correspond à ce que le gouvernement fédéral pourrait verser. Cela veut dire que s'il accorde 7 millions de dollars, les gouvernements provinciaux devront donner 3,5 millions chacun.

Si la sécheresse dont nous avons parlé ce matin et au cours des quelques dernières minutes persiste, le gouvernement comprendra—je l'espère—que l'argent qu'il propose de débloquer va être un peu juste pour arrêter l'abattage systématique du bétail dans l'Ouest, abattage qui va faire considérablement monter le prix de vente de bœuf aux consommateurs au cours de l'année prochaine. Il est impératif que le gouvernement s'assure qu'il a assez d'argent s'il ne l'a pas encore fait—en consultant le Conseil du Trésor, je présume—afin d'être mieux en mesure de s'attaquer à ce problème. Ce programme n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan. J'espère que le gouvernement aura plus d'argent à consacrer à la lutte contre la sécheresse à l'avenir.

[Français]

**M. Ostiguy:** Monsieur le président, je voudrais encore dire aux honorables députés de l'opposition que le programme mis de l'avant et annoncé ce matin par le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) a été préparé, et je le répète, en étroite collaboration avec les hauts fonctionnaires des provinces de la Saskatchewan et du Manitoba et d'Agriculture Canada. Alors je pense bien qu'il est tout à fait normal que, pour l'immédiat, nous travaillions avec le document que ces hauts fonctionnaires des deux provinces et du gouvernement fédéral nous ont remis.

[Traduction]

**L'Orateur suppléant (M. Blaker):** Le député de Prince-Albert (M. Hovdebo) a-t-il une question à poser?

**M. Crosbie:** Il en a déjà posé une.